

DÉCISIONS DE LA CIK-FIA

texte supprimé = ~~texte barré~~

nouveau texte = **texte en gras souligné**

Application : **immédiate**
Publié le **09/03/2017**

DECISIONS OF THE CIK-FIA

deleted text = ~~crossed-out text~~

new text = **text in bold underlined**

Implementation: **immediate**
Published on **09/03/2017**

TROPHÉE ACADÉMIE DE KARTING DE LA CIK-FIA
CIK-FIA KARTING ACADEMY TROPHY

b) les ASN non organisatrices de Compétitions internationales ou de zone ayant été les plus représentées par leurs licenciés Pilotes dans les Championnats de la CIK-FIA de la saison précédente ;

c) autres ASN ne remplissant ni le critère «a», ni le critère «b» ci-dessus mais ayant fait connaître à la CIK-FIA leur intention de sélectionner un Pilote pour le Trophée;

d) dans le cas où le nombre total des ASN sélectionnant un Pilote serait inférieur à 50, les ASN répondant au critère «a» ci-dessus seraient invitées à sélectionner un deuxième Pilote.

Le mode de sélection des Pilotes par les ASN relève de la seule compétence de ces dernières. Les ASN sont tenues de communiquer le nom de leur Pilote sélectionné à la CIK-FIA avant le 6 mars.

16) Les Pilotes titulaires d'une Licence CIK-FIA Internationale de Karting de Degré C-Junior (délivrée par leur ASN affiliée à la FIA, en conformité avec l'Article 3.4.2 des Licences Internationales de Karting pour Pilotes & du Code de Conduite.

KARTS ET MATÉRIEL ADMIS

17) Chaque Compétition est réservée aux karts de OK-Junior, tels que définis par le Règlement Technique, avec les spécificités suivantes pour le moteur :

- carburateur sans connexions électroniques, à cuve, devant rester strictement d'origine, fourni plombé et pré-réglé par le fournisseur unique de moteurs.

Un fournisseur unique de karts, choisi après une procédure d'appel d'offres, a été désigné pour fournir tous les karts du Trophée, sur le principe d'une location «clefs en mains» pour toute la durée du Trophée.

L'ensemble du kart comprenant tous les éléments livrés par le Fournisseur unique ne peut subir aucune modification (à l'exception du troisième roulement d'arbre arrière, qui peut être libéré ou totalement démonté) et doit être utilisé tel que fourni. Les éléments du châssis peuvent être ajustés en utilisant uniquement les réglages mécaniques de base. Le rapport de transmission (couronne arrière) doit être celui indiqué par le Fournisseur des karts, avec une tolérance de + ou -1 dent.

Un fournisseur unique a été désigné suite à une procédure d'appel d'offres pour la fourniture des combinaisons des pilotes participant au Trophée Académie de Karting de la CIK-FIA ainsi que pour la fourniture des vêtements de leurs mécaniciens.

Lors de chaque Compétition, les Pilotes sont tenus de porter la combinaison officielle du Trophée Académie de Karting de la CIK-FIA durant les Essais libres, les Warm-ups, les Essais qualificatifs, les Manches de qualification et la Finale.

Lors de chaque compétition, les mécaniciens concernés sont tenus de porter dans le paddock, du vendredi au dimanche, le polo officiel du Trophée Académie de Karting de la CIK-FIA. Lorsque la procédure de la grille départ a lieu sur la piste, ils doivent porter la veste officielle du Trophée Académie de Karting de la CIK-FIA.

b) ASNs which do not organise international or zone Competitions but have had the largest representation of their licence-holding Drivers in CIK-FIA Championships of the previous season;

c) other ASNs meeting neither criterion «a», nor criterion «b» above but which have informed the CIK-FIA of their intention to select a Driver for the Trophy;

d) should the total number of ASNs selecting a Driver be less than 50, ASNs meeting criterion «a» above would be invited to select a second Driver.

The mode of selection of Drivers by ASNs comes within the sole remit of the latter. ASNs have to communicate the name of their selected Driver to the CIK-FIA before 6 March.

16) Drivers holding a CIK-FIA Grade C-Junior International Karting Licence (issued by their ASN affiliated to the FIA, in compliance with Article 3.4.2 of the International Karting Licences for Drivers & Driving Conduct.

ELIGIBLE KARTS AND EQUIPMENT

17) Each Competition is reserved for OK-Junior karts, as defined by the Technical Regulations, with the following specific characteristics for the engine:

- float-chamber carburettor without electronic connections, which must remain strictly original, supplied sealed and pre-set by the single-supplier of engines.

A single-supplier of karts, chosen further to a tender procedure, has been designated for the supply of all the karts used in the Trophy, according to a «turnkey» principle to be applied throughout the Trophy.

The kart unit comprising all the elements delivered by the single-Supplier cannot undergo any modifications whatsoever (except for the third rear axle bearing, which can be freed or totally dismounted) and must be used as supplied. The chassis elements can be set up only by using the basic mechanical settings. The transmission ratio (rear crown) must be the one indicated by the kart Supplier, with a tolerance of + or -1 cog.

A single supplier has been designated following a tender process for the supply of overalls for the Drivers competing in the CIK-FIA Karting Academy Trophy, and of clothes for their mechanics.

The Drivers must wear the official CIK-FIA Karting Academy Trophy overalls at each Competition, during the Free Practice, Warm-ups, Qualifying Practice, Qualifying Heats and Final.

The mechanics concerned must wear the official CIK-FIA Karting Academy Trophy polo shirt in the paddock at each competition, from Friday to Sunday. When the starting grid procedure takes place on the track, they must wear the official CIK-FIA Karting Academy Trophy jacket.